

# Recours en justice

L'association de sauvegarde des moulins du Bas-Rhin s'est réunie dernièrement en assemblée générale à Marlenheim. L'occasion de faire un point sur l'année écoulée et de revenir sur une action judiciaire.

Une cinquantaine de membres se sont réunis à l'occasion de l'assemblée générale de l'association de sauvegarde des moulins du Bas-Rhin. Le président Paul-André Marche a bien entendu rappelé les actions marquantes de 2012, dont l'exposition sur les moulins de Basse-Alsace au musée de la manufacture d'armes blanches de juillet à octobre. Le 7 juillet, à l'occasion de l'inauguration de celle-ci, était officiellement lancée la route des moulins de Basse-Alsace. L'itinéraire, qui regroupe une trentaine de moulins (musées, sites, minoteries, hôtels, etc.) vise à faire découvrir le patrimoine molinologique de la région. Elle peut se suivre en voiture, à vélo ou à pied.

## Deux arrêtés décriés

Hormis les sorties et les journées conviviales, c'est un recours en justice, auprès du tribunal administratif de Strasbourg qui a mobilisé les esprits.

Dans le collimateur des défenseurs des moulins ? Deux arrêtés préfectoraux de classement des rivières du bassin Rhin-Meuse. L'association dénonce une « tentative de suppression de nombreux ouvrages d'eau (seuils, vannages, etc.) au nom de la continuité et



Les défenseurs des moulins (ici, celui d'Andlau) ne désarment pas. PHOTO ARCHIVES DNA.

du bon état écologique des rivières ».

Selon Paul-André Marche, « la présence des moulins est vieille de plus de 2000 ans sur toutes nos rivières. Elle n'a jamais été à l'origine d'aucune pollution et a toujours permis de canaliser les eaux, d'éviter les risques d'inondation et, tout au long du siècle dernier

jusqu'à nos jours, de produire une énergie propre ».

La soirée s'est terminée par le visionnage d'un reportage et de cinq émissions de *Rundum* consacrées aux moulins, diffusées en septembre 2012 sur France 3 Alsace.

Les prochains rendez-vous de l'association seront le congrès de la fédération française des

moulins dans l'Essonne, les journées des moulins les 15 et 16 juin, ainsi qu'une conférence auprès de « Alsace culture et patrimoines ». ■

► Plus d'informations sur le site internet de l'association [www.moulinsalsace.org](http://www.moulinsalsace.org) ou par mail à [paulandre.marche@gmail.com](mailto:paulandre.marche@gmail.com)

## L'AGENDA

### STRASBOURG Communauté Emmaüs

► **JUSQU'AU 17 AVRIL.** La Communauté Emmaüs de Strasbourg- 5 Chemin de la Holtzmatt - Strasbourg Montagne Verte, organise jusqu'au mercredi 17 avril une vente spéciale « Tableaux/Outillage manuel et ancien/Tapis » et à partir du samedi 13 avril une vente spéciale « Matériel extérieur : été et camping ». Horaires de ventes : samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, lundi et jeudi de 14h à 17h30.

### BRUMATH Anciens d'AFN

► **SAMEDI 13 AVRIL.** L'union nationale des combattants et l'UNCAFN de Brumath et environs tiendront leur prochaine permanence samedi 13 avril de 13h30 à 16h à leur siège au restaurant « Au Bœuf Noir », 2 place Geoffroy-Velten à Brumath. Parking sur place.

Renseignements de tout ordre pour tous les combattants, les nouvelles générations combattantes OPEX et missions humanitaires, les Soldats de France, les pupilles de la Nation, les conjoints survivants d'anciens combattants et les sympathisants. Constitution immédiate de tout dossier, en particulier la demande de retraite du combattant pour les titulaires de la carte du combattant, nés avant novembre 1947. L'UNC a redemandé l'attribution de la carte du combattant pour l'Algérie jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1964. Renseignements complémentaires auprès de Roland Walter, Brumath au ☎03 88 51 85 81.

### MUNDOLSHEIM Emmaüs

► **DU 16 AVRIL AU 20 AVRIL.** Vente de livres « Biographie » à Emmaüs Mundolsheim, 4 rue du Général-Rapp. Le magasin est ouvert mardi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30. Renseignements : ☎03 88 18 15 61.

### CHAMP DU FEU Animation Stage BAFA avec l'AGR

**DU 13 AU 20 AVRIL (IL RESTE ENCORE DES PLACES).** Vous avez 17 ans révolus et souhaitez vous inscrire au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), alors rejoignez l'AGR au centre « Les Sapins » au Champ du Feu (en pension complète).  
- Formations générales : soit du 13 au 20 avril (il reste encore des places), ou du 6 au 13 juillet.  
- Approfondissement : du 25 au 30 août ou du 28 octobre au

2 novembre.  
Thèmes : théâtre - marionnettes - construction de jouets en bois - activités sportives - petite enfance.  
Des bourses sont accordées à tous les stagiaires. Contactez-nous et réservez votre place dès à présent.  
**Renseignements et inscriptions : AGR - 27 rue des Juifs - 67081 Strasbourg CEDEX - ☎03 88 21 29 82 - Site internet : [agr-fscf.fr](http://agr-fscf.fr)**